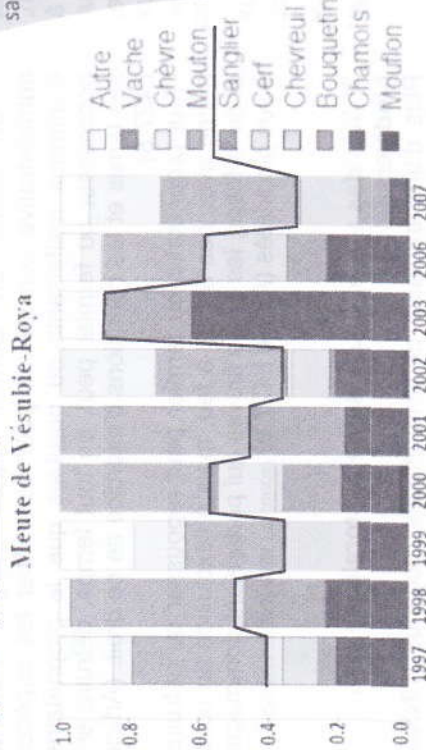


Petites rectifications et contre-vérités

1/ Alimentation des loups ? Mr Rigaux se base sur l'étude d'une stagiaire de l'Université de Montpellier, en collaboration avec l'ONCFS (Flühr-ONCFS, 2011) Cette étude porte sur l'analyse du régime alimentaire des loups de 1998 à 2007.

N'est analysée que la présence d'espèces dans les excréments de loups. L'étude ne recherche pas les volumes, ni les différentes quantités de biomasse ingérée. (page 18 de l'étude)



(source: Stage de Master 1 « Ingénierie en Ecologie et Gestion de la Biodiversité », Mars - Juillet 2011).

2/ Exemple de la meute de Vésubie- Royà ?

Mr Rigaux se base sur la même étude, dont voici le graphique pour la meute Vesubie Royà. (ci-dessus). Les animaux domestiques représentent en moyenne 50%. Mr Rigaux l'explique par : "C'est mal surveillé".

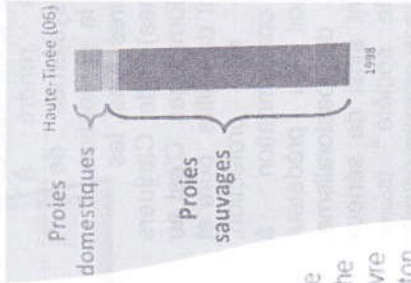
En fait, la conclusion de l'étude explique que ce fort pourcentage d'animaux domestiques tués est dû à la présence des troupeaux en extérieur sur les douze mois de l'année, mais elle ne parle pas de problèmes de surveillance. (Source: bulletin info loup n°27)

Pour les autres vallées, les troupeaux sont rentrés en hiver. En été, les loups consomment en moyenne 29 % d'animaux domestiques. Ce pourcentage n'est pas visible sur ce graphique qui reflète uniquement la moyenne annuelle.

3/ Moyenne des consommations animales domestiques / sauvages ?

Mr Rigaux montre une diapo en insistant sur le menu du loup: 76 % d'ongulés sauvages et 16% de proies domestiques.

Pour les Alpes Maritimes, en 2015, il y a eu 3494 animaux domestiques tués (Sources DREAL). En appliquant les 76% d'animaux sauvages, il y aurait 16600 animaux sauvages de tués !! En quelques années, il n'y aurait plus de faune sauvage dans les Alpes Maritimes (11 fois plus que le nombre d'animaux tués par les chasseurs en 2014) !



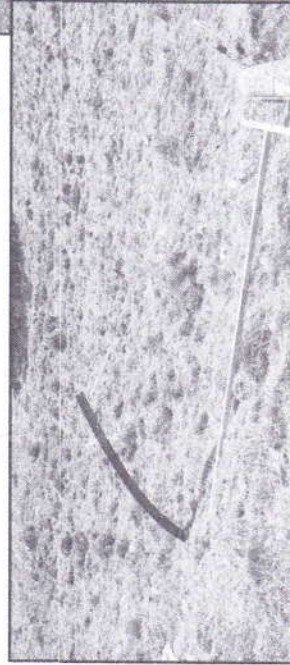
Ce pourcentage mis en valeur est donc dépassé ou **actuellement FAUX !**

Il ne tient pas compte du fait que les loups ne mangent pas entièrement les proies domestiques.

4/ L'analyse des sources officielles demontre AUTRE CHOSE :

Données Alpes Maritimes (Source: ONCFS Info Loup, DREAL)			
Année	Nbre de loup	Nbre d'attaque	Nbre victime inférieur a mille
1998	20	212	
2015	26	889	3494

En 17 ans, officiellement, le nombre de loups a légèrement augmenté, mais la prédation sur les animaux domestiques a été **multipliée par 4**. Ce tableau démontre la capacité d'adaptation des loups aux moyens de protection puisque ces protections sont en place dans les Alpes Maritimes depuis 20 ans.



5/ Tableau sans sources ?

Mr Rigaux montre un tableau (sans donner les sources) sur la mortalité des ovins par an. Oralement, il dit que les chiffres sont issus des chambres d'agriculture.

L'impact des loups sur le bétail

- Impact quantitatif

Chéval ovin (France)	Mortalité ovins crues + loup non évité / an	Marchés ovins
En zone à loups > 1 M	9 000	50 000
Total national 10 M (7 M + 3 M agneaux)	9 000	500 000

L'institut de l'élevage dit qu'il y a 7 Millions d'ovins en France (brebis + agnelle saillies). Le taux de perte toutes maladies confondues est de 2 à 3 % (Source Institut de l'élevage Avignon) soit entre 140 000 à 210 000 pour la France entière et non pas 500000.

En "zone à loups", le chiffre n'est plus de 50.000 mais de la moitié, soit entre 20 et 30.000.

6/ Mr Rigaux montre des clôtures mal posées...

Mr Rigaux montre des clôtures mal posées...

Même les clôtures bien posées sont parfois "explosées" lors des attaques de loups. Exemple 8 fils, 1,70 m de haut, avec un chien des Abruzzes.



Clôture parfaitement installée ...

...et la même après l'attaque!

Clôture parfaitement installée ...

... et la même après l'attaque !

Constat de l'ONCFS 25 juin 2016 Lus la Croix Haute (26) déclare 16 brebis tuées par 6 loups



L'autre son de cloche!



(Quelques informations pour la conférence de Rodez)



1/ Combien de loups? Sur terre, il y a environ 350 mille loups, adaptables sur tous les milieux, même sur terrains militaires. En France, l'Etat estime environ 300 loups. Ce chiffre est calculé suivant les indices de présence relevés par le réseau loups. Mais, les associations pro loups font appel sur le net à détruire les indices de présences. Les chiffres sont actuellement faussés. Sans ces dégradations d'indices, peut être que l'ONCFS dénombrait 400 à 600 loups. (Chiffre de Ségalène Royal le 25 juillet 2016 en réunion à Paris).

Actuellement, une étude est en cours pour définir le nombre de loups en France (source : Déclaration de Yvon Le Malto... Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité <https://youtu.be/RFEnMIX9baw>)

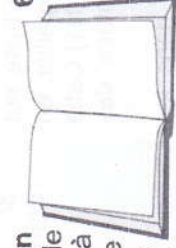


4/ Adaptation des loups aux moyens de protection

Le rapport du CSPNB* (13/01/16) pour le ministre de l'environnement a écrit: "Il faut se rendre à l'évidence que malgré tous les systèmes de protection expérimentés jusqu'ici, la prédation s'accroît encore sur certains territoires. Ainsi, les massifs du Mercantour (Alpes Maritimes) et de Canjuers (Var) concentrent près de 50 % des dommages. C'est au point que beaucoup d'acteurs parlent de faillite pure et simple des systèmes de protection, à terme soit du prédateur soit du pastoralisme, soulevant ainsi de sérieux choix de société." (Source: Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité rapport 13/01/16)

- En 2015, en Savoie, 90 % des animaux prédatés bénéficiaient de 2 moyens de protections (Source: ddt.74)

- Coût des moyens protection 2015: 18 millions d'euros, soit 2014€ de moyen de protections par animal tué (sources: JO senat 21/01/2016)



6/ Que dit la loi?

Le traité de Berne et la Directive Habitat protègent les loups, mais les lois françaises obligent la protection des troupeaux :

- Le soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation des animaux malaisants ou féroces (Article L2212-2)
- Un décret en Conseil d'Etat désigne l'autorité administrative compétente pour déterminer les espèces d'animaux malaisants ou nuisibles que le propriétaire, possesseur ou fermier peut, en tout temps, détruire sur ses terres et les conditions d'exercice de ce droit. (Article L427.8)

- Tout propriétaire ou fermier peut repousser ou détruire, même avec des armes à feu, mais à l'exclusion du collet et de la fosse, les bêtes fauves qui porteraient dommages à ses propriétés (Article L427.9) (sources : www.legifrance.gouv.fr)

2/ Combien d'animaux domestiques tués?

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement, et du logement) publie officiellement 8935 animaux domestiques tués en 2015 par les loups. (8417 Ovins, 441 caprins, 59 bovins, 9 équins, 5 canidés et 10 autres). (sources <http://www.oncfs.gouv.fr>)

Ce n'est pas l'éleveur qui fait le constat, mais des agents assermentés qui viennent expertiser l'animal tué. Les éléments sont transmis à l'ONCFS qui définit si c'est bien une attaque de loup ou pas. Il faut que l'animal soit présent et avec un boucle pour l'expertise. L'animal non retrouvé ou emporté par le loup n'est pas dans les bilans officiels de prédation.

3/ Quel pourcentage d'animaux tués??

En 2015, il y a 9000 animaux tués par le loup sur un cheptel de 7 millions de brebis en France. Le pourcentage est donc de 0.13 %. Mais il n'y a pas de loup sur tout le territoire Français. Si on prend la région PACA, il y a 524 000 brebis, et 6144 brebis tuées officiellement, soit 1.17%. (sans compter les brebis non retrouvées, les pertes indirectes, stress etc...) Sur certains cantons ou communes, c'est en dizaine de %. Des éleveurs de chèvres ont perdu la totalité de leur troupeau en 2 ans. De nombreux éleveurs ont perdu un millier de brebis en une dizaine d'années. (sources: institut de l'élevage chiffre clé 2016, dreal)

5/ Les attaques de chiens divagants?

Une étude des dégâts de chiens hors zone à loups a été faite sur plusieurs départements. Les résultats de cette étude démontrent qu'il y a en moyenne une attaque tous les 5 ans par exploitations. Les attaques de chiens ont lieu dans 75 % la journée, et les chiens sont retrouvés dans 89 % des cas. Les chiens sont rapidement mis hors d'état de nuire. L'indemnisation se fait à l'amiable, ou l'assurance prend en charge les dégâts. (Sources: Dégâts de chiens divagants et de prédateurs sauvages hors zone à loups étude 2007)

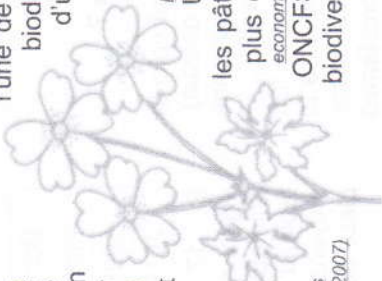


7/ Avis des scientifiques sur le pastoralisme et la biodiversité :

Plus d'une trentaine de scientifiques reconnus (CNRS, INRA, EHESS etc...) ont déclaré : "l'élevage pastoral, l'une de nos agricultures les plus respectueuses de la biodiversité, reconnue en outre comme productrice d'une variété de services écosystémiques, que les loups, parés du statut de protection stricte, menacent de faire disparaître." (Loup: plaisir pour des écosystèmes non désertés par les bergers 12/10/14 sur Libération)

UICN : "Le pastoralisme- l'élevage extensif dans les pâturages est l'un des systèmes alimentaires les plus durables de la planète" (sources: UICN pastoralisme et économie verte, un lien naturel!)

ONCFS: "le loup est un très mauvais indicateur de la biodiversité." (source: <http://www.oncfs.gouv.fr/Connaitre-les-especes>)



8/ Subventions en élevage/ associations environnementalistes?

Les subventions reçues pour les exploitations agricoles et l'industrie agro-alimentaire permettent de limiter à 13,6 % le coût de l'alimentaire dans le budget des ménages. Cela n'empêche pas le revenu des agriculteurs d'être très en dessous de la moyenne française (INSEE 2014), en particulier celui des éleveurs ovins, parmi les plus pauvres des éleveurs. (sources: institut de l'élevage) Les associations environnementalistes critiquent ces subventions mais elles en bénéficient aussi, comme par exemple, le confederer de Rodez, employé à la LPO PACA. Cette association a touché 592 084 € de subventions et 210 000 € de dons. Les ventes de marchandise et services ont permis de générer 631 000 €...mais les salaires de 31 employés coutent 927 000€... (sources: LPO PACA rapport d'activité 2014)